

CONSEIL MUNICIPAL DE VAUDEVANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 AVRIL 2015

Présents : Marc Bourdon - Laëtitia Bourjat - Loïc Bourjat - Nicolas Carpentier - Françoise Deschamps - Michel Duclos - Delphine Gonnard - Denis Mandon - Romain Serpenet

Absents excusés : Hervé Besson (procuration à Delphine Gonnard) - Simon Rosant

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 20H00 à 23H00

1. Parking

Les membres du conseil se sont rendus sur le parking derrière et sous La Récré. Il est envisagé de l'améliorer soit avec du gravier, soit de l'enrobé selon le coût. Des devis vont être demandés à diverses entreprises.

2. Mur de Brudon

Afin de régulariser la situation entre la commune et les propriétaires de la parcelle concernée, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer les documents s'y rapportant.

3. Sécurité incendie

Une rencontre a eu lieu entre les représentants de la commune, Monsieur Rettien (DDT) et le lieutenant Montagne (SDIS).

Une visite sur le site où est située la citerne DFCI n°128 s'est conclue par la proposition suivante : ouvrage maintenu pour un usage exclusif par hélicoptère bombardier d'eau. La commune, propriétaire de l'ouvrage, devra faire le nécessaire pour le maintenir en bon état.

Planche de la rive, planche sur le chemin de ronde, sandove (et plus tard bâche) seront remis en état. Les panneaux indiquant cette cuve seront enlevés.

Une délibération est donc prise pour conserver cette cuve exclusivement en HBE.

Suite à cet entretien, le conseil décide de prendre une délibération pour engager une réflexion sur la défense incendie de la commune.

4. Dématérialisation des actes

Le conseil décide de mettre en place la dématérialisation des actes (notamment les délibérations). La société Berger Levrault, qui fournit déjà les logiciels de la commune, propose un devis de 250€ pour cette mise en place. Accepté à l'unanimité.

5. Déneigement 2014/2015

Une délibération est prise afin de demander une subvention pour le déneigement auprès du Conseil Départemental.

6. Points divers

- Monsieur Austernaud Jean-Louis souhaite échanger sa parcelle AL 152 (devant le cimetière) contre une partie du chemin du Moulin au Vert situé entre les parcelles AE 158 et AE 387. Cet échange est impossible, des réseaux d'alimentation en eau potable étant situés sur ce chemin. Il lui sera donc proposé de lui racheter la parcelle AL 152 d'une superficie de 185m².
- Une réunion de la communauté de communes aura lieu pour réorganiser le ramassage des ordures ménagères. Des suppressions de point de ramassage sont à prévoir.
- Celliez : un remblaiement est envisagé sur la route de Celliez pour réparer les dégâts causés lors des intempéries de novembre.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 9 juin.